

Département de la Drôme

Mairie de Châteaudouble

Châteaudouble, le janvier 2022

PROCES VERBAL COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEAUDOUBLE Séance du 12 janvier 2022 à 20h30

Nombre de Conseillers
En exercice **15**
Présents **15**
Votants **15**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 janvier 2022

Date d'affichage du procès-verbal : 17 janvier 2022

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le 12 janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUDOUBLE (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BELLIER François, Maire.

Présents : MM. Sandrine BADON - Hélène BARBIER - Rachel BELLIER BRESSON - Alexandre BERGER - François COAT - Michel DOBEL - Philippe DOUVRE - Michel GRANDOUILLE - Daniel MANSON - Stéphanie MOULIN - Rainier MOUTOT - Cécile RAFFIN - William ROUX - Mireille VIGNARD

Excusés : MM.

Secrétaire de séance : MM. Cécile RAFFIN

---ooOoo---

Monsieur le Maire ouvre la séance constate que le quorum est atteint et l'assemblée désigne comme secrétaire de séance **MM. Cécile RAFFIN**.

➤ **Approbation du compte-rendu du 22 décembre 2021 :**

Présentation et approbation du procès-verbal compte rendu de la séance du 22 décembre 2021.

➤ **Projet réhabilitation de la mairie : demande de subvention auprès du Conseil Départemental :**

Monsieur le maire présente le projet réalisé par l'architecte, Monsieur Fabien RAMADIER ainsi que son estimatif sommaire et précise que pour cette réhabilitation de la mairie, trois variantes pour le chauffage ont été étudiées :

- 1^{ère} variante : poêle à bois + chauffage électrique
- 2^{ème} variante : Pompe À Chaleur et complément électrique
- 3^{ème} variante : Chaufferie bois granules dans le local « atelier ».

Il présente ensuite les possibilités de financement :

Le Conseil Départemental, la Région, l'État, SDED permettraient un financement de 30 à 75%.

Et demande au conseil municipal d'approuver le projet ainsi qu'une variante pour le chauffage.

Le Conseil Municipal après avoir participé à l'élaboration du projet, après avoir étudié les alternatives relatives au chauffage, après avoir pris connaissance des possibilités de financement, approuve le projet selon le scénario 3, mandate le maire pour solliciter les subventions nécessaires à l'élaboration de cette réhabilitation.

Adopté : Une délibération sera prise.

➤ **Questions diverses :**

➤ **Projets 2022 :** une présentation des projets possibles est faite. Parmi ces projets, nous retrouvons :

❖ Salle des fêtes : Lave-vaisselle, chariot à roulette (servante), barrière côté route le long de la salle des fêtes pour sécuriser le passage piétons

❖ Devanture pour la salle des fêtes et la bibliothèque

❖ Mobilier urbain (banc, table ...)

❖ Clôture aire de jeux

❖ Stade : barrière

❖ Plantation d'arbres : au stade et devant la bibliothèque, tailler les arbres au jeu de boules

❖ Arbre du bicentenaire (sous la bibliothèque) : panneau informatif

❖ Cimetière : ossuaire, agrandir le colombarium, sécuriser le monument aux morts

❖ 26 grande rue : clôture de la parcelle

➤ **Local de la paroisse catholique :** une rencontre avec les représentants de la paroisse a eu lieu, le mardi 11 janvier 2022, afin d'envisager une reprise de ce local. Ce local, d'une trentaine de m², pourrait être démoli afin d'améliorer la circulation sur la rue, et notamment le passage des cars, aménager l'espace communal du jeu de boules et du 26 grande rue. Une possibilité d'échange ou d'achat pourrait être envisagée. Formalisation de la demande auprès de l'association paroissiale.

➤ **26 grande rue :** quel devenir pour ce bâtiment ? Monsieur le maire propose un Espace de Vie Sociale (EVS). Le conseil municipal propose d'étudier au 1^{er} trimestre cette possibilité en allant à la rencontre de communes ayant ce fonctionnement. Une délégation sera mise en place et Cécile RAFFIN propose de contacter les structures afin de prendre des rendez-vous.

➤ **Charte « Auberge de l'École » :** présentation de la charte établie par l'association l'auberge de l'école qui, suite à la reprise du périscolaire par les mairies, sollicite de continuer à maintenir un lien entre les mairies, l'ALSH et avoir un rôle consultatif pour toute évolution de fonctionnement. Madame Cecile RAFFIN se propose de consulter les mairies de Peyrus et Combovin au niveau de cette charte qui sera signée en présence de toutes les parties.

➤ **Festival « les curieuses rencontres » :** Au vue de la situation sanitaire et des contraintes actuelles, l'association « la curieuse » doit se réunir pour faire le point sur la programmation qui pourrait évoluer à une réduction des spectacles proposés. Le déroulement devrait nous parvenir lundi 17 janvier 2022.

Monsieur François COAT présente le contrat de mise à disposition des biens pour l'ensemble des salles de la commune qui devrait évoluer en fonction de la future programmation.

➤ **Proposition de cours « Art Floral » :** présentation de la demande d'atelier d'art floral à raison d'une séance de 2h à 2h30 par mois. Le conseil municipal accepte cette proposition d'atelier avec une location de salle.

➤ **Truck Soliha :** Proposition d'une date aux personnes, le 19 mai 2022 le matin. Une diffusion sera faite auprès des habitants et aux alentours.

➤ **École :** Présentation du courrier conjoint des trois mairies à la directrice de l'école de Châteaudouble concernant ses requêtes : d'une troisième ATSEM et déplacer l'ALSH qui se déroule dans les locaux de l'école maternelle. Ces requêtes ne sont pas acceptées par les communes du RPI.

Concernant la grève du 13 janvier 2022, un service minimum d'accueil (SMA) sera mis en place sur la commune uniquement et sur réservation pour les parents sans solution de garde.

➤ **Point d'apport volontaire « Place de la Bérange » :** Bien que signalé au prestataire, il y a encore des papiers qui s'envolent lors du vidage des conteneurs. Une grille de protection sera installée côté sud.

➤ **Commission électorale :** une réunion sera prévue prochainement afin de faire le point sur les électeurs à radier.

Prochain conseil Municipal est prévu le mercredi 9 février 2022 à 20h30 (sauf si le festival la curieuse a lieu)

Fin de séance à 22h50